



## **COLLECTIF DE DÉFENSE DU CHU DE GUADELOUPE**

# **DÉCLARATION**

## **DU COLLECTIF DE DÉFENSE DU CHU DE GUADELOUPE À L'ADRESSE DES ÉLUS DE GUADELOUPE ET DE LA REPRÉSENTATION POLITIQUE DE GUADELOUPE RÉUNIS EN CONGRÈS LES 26 ET 27 JUIN 2019.**

Mesdames, Messieurs,

D'aucuns l'ont reconnu et affirmé, vous d'abord qui en assurez la gouvernance au sein de son Conseil de Surveillance et également les plus hautes autorités de l'État français, le Président Emmanuel MACRON et la Ministre de la Santé Madame Agnès BUZYN, **l'incendie du 28 Novembre 2017 au CHU de Guadeloupe est inédit, d'une gravité exceptionnelle avec des conséquences sur la pérennité de l'Offre de soins inenvisageables.**

Ensuite, qu'il était urgent de déployer sans délai des moyens tout aussi exceptionnels pour sa réhabilitation au plan technique, opérationnel et financier.

Ainsi, en Juin 2018, la nouvelle Directrice Générale de l'ARS Madame Valérie DENUX déclinait un plan de réorganisation du CHU et des filières de soins en Guadeloupe, fortement disloqué par l'incendie consistant à la délocalisation partielle des activités pour un retour partiel **au bout de 18 mois**, suite à nettoyage, décontamination et mises aux normes.

Ainsi, cet incendie localisé à l'étage technique, cœur du CHU, a contraint à l'évacuation de tout l'établissement enfumé par des émanations toxiques non-identifiables, au redéploiement de ses activités sur 6 sites, le Centre Hospitalier de Basse-Terre, le Centre Hospitalier de Capesterre Belle Eau, le Palais des Sports du Gosier, la Clinique des Eaux Claires, la Polyclinique, le Centre Hospitalier Gériatrique du Raizet (Palais Royal), à l'arrêt des activités du Laboratoire, du Bloc Central, des Urgences Adultes et Pédiatriques, de la Gynécologie-obstétrique, à l'arrêt du système de ventilation, de climatisation et du traitement d'air.

**POUR RAPPEL**, le Plan 3 de Valérie DENUX prévoyait notamment :

- La fermeture définitive de 2 étages de la Tour Nord pollués par les moisissures
- La fermeture définitive du bâtiment de la Gynécologie-obstétrique
- La construction d'un bâtiment destiné à accueillir toutes les activités de gynécologie-obstétrique et de la Pédiatrie pour une **livraison au premier semestre 2020** et l'installation provisoire de toutes ces activités à la Polyclinique pour un **loyer mensuel de 400 000 euros** ;
- L'exercice des activités de Chirurgie et du Bloc chirurgical dans un Bloc mobile et aux Eaux Claires pour **un loyer total mensuel de 700 000 euros** ;
- L'occupation des bâtiments neufs du Centre Hospitalier Gériatrique de Palais Royal par les services de Médecine et des Soins de suites du CHU à raison de **92 000 euros par mois**.

**POUR RAPPEL**, l'ex-Directeur Général du CHU au mépris des recommandations du Préfet de l'époque et des Services de sécurité-incendie du département, a décidé quelques semaines après l'incendie, de réinvestir le CHU, sans nettoyage, sans décontamination, sans mise en sécurité et aux normes des installations techniques anti-incendie, électriques et des ascenseurs.

**POUR RAPPEL**, cette décision guidée par l'**urgence de la préservation du «U» du CHU** a eu pour conséquences l'intoxication de centaine d'Agents et la perte de chance également de centaine de Patients. Il a fallu attendre le mois de Juin 2018 pour que soit proposé à la suite d'interventions de dizaine d'Experts un Plan de réorganisation.

**COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION 52 MILLIONS D'EUROS.**

## **20 MOIS PLUS TARD... OLA NOU YÉ ?**

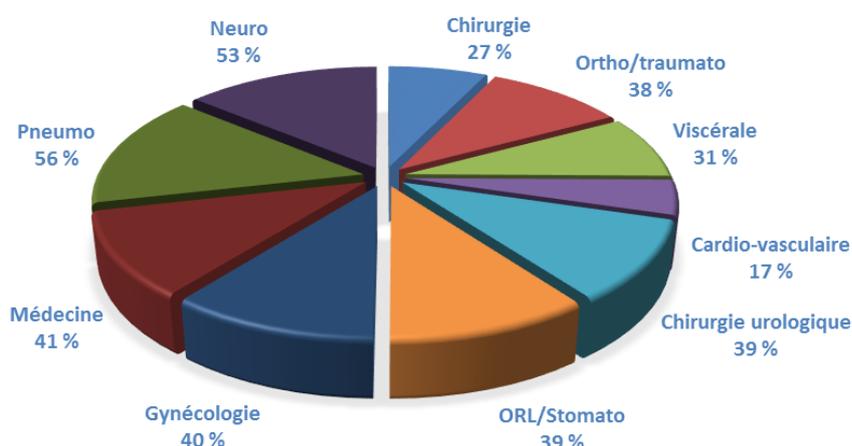
Autant de millions dépensés et le CHU de Guadeloupe demeure toujours dans ses cendres, c'est le chaos dans ses organisations, techniques et administratives et médicales ; le Personnel médical et non-médical est au bord de l'explosion psychique ; les Usagers reviennent certes mais repartent aussitôt voire, sont renvoyés faute de médicaments, de draps, de lits pour les coucher, de climatisation des chambres, du fait d'ascenseurs en panne, d'intervention chirurgicale impossible à entreprendre faute de vis, de prothèses, de résultats de Labo ou d'interprétations de radio permettant un diagnostic.

**20 MOIS PLUS TARD...**les travaux de décontamination n'ont pas débuté dans les étages de la Tour Sud occupée, où il fait chaud, où les climatiseurs mobiles loués à raison de **130 000 euros par mois** sont à l'arrêt, et ni non plus en Tour Nord où les Malades et Agents baignent dans les moisissures ;

- ❖ Le bâtiment de la Maternité habité par des fantômes, ne sait toujours pas pour quelle raison il demeure impropre à toutes activités de soins.
- ❖ L'état du bâti, plafond des Urgences et plancher du Bloc opératoire directement impacté par l'incendie n'est pas expertisé ce qui interdit toute occupation de ces services pourtant rénovés à la hâte quelques jours après l'incendie.

- ❖ Le CHU s'enfonce dans la faillite financière **avec plus de 20 % de ses activités en moins, 45 millions d'euros de dettes fournisseurs, plus de 60 millions de déficit structurel** ;
- ❖ Les alertes largement diffusées suite à l'arrêt de la **Téléradiologie, de la Coronarographie, des Blocs mobiles**, ensuite, par les enquêtes sur la qualité de vie au travail des Soignants médicaux et non-médicaux confirmant l'épuisement du Personnel, et récemment le risque de retard important de **travaux de reconstruction du CHU de Perrin et du Pôle Parents/Enfants de Palais Royal** du fait de difficultés judiciaires des Dirigeants de la Société titulaire des Marchés, sont autant de faits qui devraient vous obliger à prendre autrement la mesure du drame qui se noue sous nos yeux et exiger avec le Personnel du CHU, avec les Usagers :
  - ☑ La réhabilitation et la mise aux normes du CHU et de ses activités suite à nettoyage, décontamination, en site non occupé.
  - ☑ La transparence dans les opérations engagées et à engager notamment s'agissant de la gaine aéraulique, en matière de désamiantage
  - ☑ La transparence sur la solidité du bâti dans la zone sinistrée et sur la qualité de l'air.
  - ☑ Une évaluation sur les conséquences humaines et sanitaires de l'incendie notamment par exemple, par la conduite d'une étude comparative du nombre de décès et du nombre de transfert Guadeloupe/Paris pour la période du 1<sup>er</sup> Mai 2017 au 30 Novembre 2017 et du 1<sup>er</sup> Décembre 2017 au 31 Décembre 2018 et par une enquête auprès des Médecins de ville et Spécialistes portant sur les difficultés d'accès au parcours de soins de leurs patients.
  - ☑ La mobilisation et l'attribution de tous les moyens techniques, opérationnels et financiers pour ce faire par la reconnaissance de la situation sanitaire exceptionnelle en Guadeloupe.

**POUR RAPPEL**, avant l'incendie du 28 Novembre 2017, le CHU assurait en part de marché



**OUI... NOU ANKAYÉ** et tous autant que nous sommes, Population de Guadeloupe, affirmons que l'ARS détient la mèche qui fait du liyannaj «chlordécone-sargasse-CHU», un liyannaj toxique, invalidant mais également un liyannaj explosif.

N'est-il pas temps de déclarer l'état de crise sanitaire majeure et de situation sanitaire exceptionnelle dans ce contexte socio-économique et sanitaire déjà alarmant ? :

- Allocataire 70%
- RSA 28%
- Illettrisme 25%
- Surmortalité prématuré 3<sup>ème</sup> région de France
- 127 décès périnatal par an
- Maladies cardio-vasculaires 2<sup>ème</sup> région de France et 700 décès par an
- Diabète 11% des adultes de +16ans
- 57% des guadeloupéens en surcharge pondérale
- Prostate 100 décès par an
- Cirrhose du foie 57 décès par an
- 88 décès par an maladies infectieuses «SIDA/IST»

Pour conclure, quand le Président Emmanuel MACRON nous autorise à «*utiliser une ligne de Trésorerie de secours jusqu'à 20 Millions d'euros*» remboursable pour prévenir les ruptures d'approvisionnement des fournitures médicales, et simultanément exige que le Centre Hospitalier Universitaire de Guadeloupe résorbe ses **60 Millions d'euros de déficit structurel en 4 années**, avant donc l'installation dans le CHU de Perrin par principalement l'augmentation de 30 Millions de ses recettes d'activités et la réduction de 30 Millions de ses dépenses médicales, hôtelières, et de Personnel, c'est comme si on demandait à un estropié de s'aligner pour courir un 100 mètres aux JO.

En conséquence, tous nous devrions nous en insurger et exiger que l'État exécute totalement ici aussi en Guadeloupe ses obligations de service public et retienne les revendications suppliques, résolutions et délibérations des Agents, des Soignants, des Patients et des Instances du CHU réclamant l'apurement de la dette fournisseurs, le rebasage budgétaire du CHU et sa réhabilitation totale dans l'attente du CHU de Perrin.

## **CA SUFFIT !!**

Mesdames, Messieurs les Élus de Guadeloupe et de la Représentation politique de Guadeloupe, le Collectif de Défense du CHU de la Guadeloupe vous alerte sur une mise en danger de la vie d'autrui et la non-assistance à personne en danger, sur la mise en danger de la Population qui attend des soignants des soins de qualité et en toute sécurité, sur la non-assistance au Personnel hospitalier épuisé en danger physique et psychique, qui devrait remplir cette mission, mais qui n'en a pas les moyens.

**«IL N'Y A RIEN DE PLUS TERRIBLE POUR UN PATIENT QUE DE VOIR LA DÉTRESSE DANS LES YEUX DU SOIGNANT»**

Le Collectif de Défense du CHU de Guadeloupe